



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le



ID : 085-218501138-20240116-DELNN240120-DE

Séance du : 16 Janvier 2024

Numéro de la délibération : DEL/NN/24/01/20

Date Convocation 09/01/2024	<p>Le Seize janvier Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 15 : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sandrine TARAUD, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Line CHARUAU</p> <p>PROCURATIONS 8 : Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et qui ont donné respectivement procuration à Brigitte GIGOU, Sandrine TARAUD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Carole CHARUAU, Alice MARTIN, Michel BOURGERY et Yannick RIVALIN</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
Date Affichage 09/01/2024	
Nombre de Conseillers	
- en exercice 26 - présents 15 - procurations 08 - absents 03	

20-REGROUPEMENT SCOLAIRE DU PONANT : AUTORISATION DE DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA REALISATION D'UNE EXTENSION

Rapporteur : Isabelle CADOU

La commune est propriétaire du regroupement scolaire du Ponant situé route des Sicardières et dont les références cadastrales sont 113 AN 261 ; 113 AN 399, 113 AN 57, 113 AN 58, 113 AN 511, 113 AN 508.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel, la commune a pris la décision de réaliser une extension et le réaménagement partiel de l'école.

EXTENSION PERISCOLAIRE

Périscolaire, surface utile : 125,85 m²

Accueil, surface utile : 18 m²

Bureau, surface utile : 12,30 m²

Sanitaires, surface utile : 17,10 m²

Local rangement, surface utile : 4,20 m²

Locaux techniques associés, surface utile : 3,95 m²

EXTENSION CLASSES :

Salle de classe, surface utile : 60 m²

Salle d'arts plastiques : 65,21 m²

EXTENSION RESTAURATION SCOLAIRE :

SAS, surface utile : 10,26 m²

Réfectoire, surface utile : 153 m²

Office, local livraison, frigo et réchauffage, surface utile : 15,80 m²

Local réserve, surface utile : 5,22 m²

Plonge, surface utile : 18,35 m²

Local poubelle, surface utile : 8,45 m²

Sanitaires, surface utile : 32,80 m²

Vestiaire H et F, surface utile : 23,02 m²

Lingerie, surface utile : 5,20 m²

Locaux techniques associés, surface utile : 6,70 m²

SURFACE UTILE TOTALE DU PROJET HORS COUR, LOCAL RGT EXTERIEUR, DGT, : 585,41 m²

Pour les besoins du projet, il est proposé au Conseil Municipal d'habiliter Madame la Maire ou son représentant à signer et déposer la demande de permis de construire, ainsi que tout acte s'y rapportant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-21 ;

Vu le Code de l'Urbanisme

Considérant que le projet consiste à réaliser une extension et le réaménagement partiel de l'école du Ponant sur les parcelles section AN 261, section AN 399, section AN 58, section AN 57, AN 511, AN 508 appartenant à la commune de l'Île d'Yeu.

Considérant que par leur nature, les travaux rentrent dans le champ d'application d'une demande de Permis de Construire

Considérant qu'il convient de donner l'autorisation à Madame la Maire de signer et déposer une demande de Permis de Construire au nom de la commune pour ce projet

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

VOTANTS : 23 Abstentions : 3 : Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU Pour : 19

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer et à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire) et ses éventuels modificatifs au nom et pour le compte de la commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt, à l'obtention de l'autorisation susvisée et tout acte s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU